







Le mot du Président

Chers amis,

Depuis trois ans, la filière automobile fait face à une série de crises inédites et durables qui frappent les plasturgistes automobiles dans un contexte d'incertitudes majeures. La poursuite de la pénurie des semi-conducteurs, les fortes tensions inflationnistes, la résurgence de la crise sanitaire pèsent fortement sur la filière. La guerre en Ukraine ajoute à nos difficultés en affectant les volumes de production.

D'autre part, nos adhérents sont aussi mobilisés à relever les défis colossaux de la course à l'électrification, du véhicule connecté et automatisé sous une pression accrue de gains de productivité. In fine, la gestion de crise devient permanente et la baisse durable des volumes de production sans compensation des hausses de coûts fragilise les plasturgistes automobiles.

Les différentes mesures prises par les Pouvoirs publics sont venues au soutien de notre filière et de nos adhérents et nous ne pouvons que saluer ces aides massives. Néanmoins, les perspectives du marché sont très préoccupantes et les enjeux de taille pour nos adhérents qui contribuent au véhicule de demain en apportant de la valeur ajoutée. Sur la durée la situation n'est pas tenable. A l'heure de la fin actée des véhicules thermiques à l'horizon 2035, les plasturgistes automobiles appellent à un véritable partenariat durable et équilibré avec les constructeurs, condition impérieuse de réussite de notre filière.

Résolument engagé au service de ses adhérents, le GPA accompagne plus que jamais ses adhérents et défend ardemment leurs intérêts pour relever ces défis et les soutenir. Dans la ligne des actions précédemment engagées et de sa démarche stratégique, le GPA consolide et développe ses services pour répondre aux nouveaux enjeux techniques et économiques dans un écosystème en plein bouleversement.

Cette première année de mandat du Bureau a permis de poser les fondements de notre ambition partagée tout en répondant à l'actualité urgente et de crise de nos adhérents. Convaincue de la force collective, le GPA a vu sa famille s'agrandir avec l'arrivée de quatre nouveaux adhérents confortant encore davantage sa représentativité et sa légitimité. L'équipe permanente s'est également étoffée avec l'arrivée d'un nouveau collaborateur pour renforcer l'activité de formation et d'audit.

Les discussions engagées avec les constructeurs, aux côtés des autres syndicats fournisseurs de l'automobile, se sont poursuivies activement pour trouver ensemble des solutions aux difficultés majeures de production et de coûts. Des avancées sont actées et les discussions se poursuivent pour retrouver une relation partenariale plus équilibrée et durable.

Le GPA poursuit sa mobilisation au sein de la filière et auprès des Pouvoirs publics pour accompagner la transition et contribuer activement aux mesures de soutien des fournisseurs et des salariés. Il renforce ses partenariats dans l'intérêt collectif de ses adhérents et s'ancre comme l'interlocuteur du marché de la plasturgie automobile. Les actions sont à poursuivre, de nombreux chantiers sont à engager, en lien étroit avec nos entreprises, avec pour maîtres mots le service permanent aux adhérents et l'esprit de solidarité qui fait l'atout du GPA.

Au nom des membres du Bureau je vous remercie pour votre présence et contribution active au sein de notre groupement en préservant l'esprit qui fonde et anime notre syndicat. Ensemble nous sommes plus forts, restons solidaires c'est notre force pour mener à bien nos actions.

J'adresse également nos remerciements à l'équipe permanente du GPA pour son engagement et son enthousiasme à porter notre ambition commune et servir nos entreprises.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Jean-Baptiste Humann Président du GPA



Missions et organisation du GPA

Le Groupement Plasturgie Automobile est une organisation professionnelle représentative des plasturgistes, qui conçoivent et fabriquent les composants, modules et systèmes en plastiques et composites pour l'industrie automobile.

Le GPA est membre fondateur de la Plateforme de la Filière Automobile (PFA) et partenaire de Polyvia, union des transformateurs de plastiques.

Le GPA a pour mission de défendre et promouvoir les entreprises qu'il représente, leurs particularités liées aux procédés de mise en forme des polymères, des composites et celles liées aux contraintes du marché automobile.

Les plasturgistes automobiles membres du GPA sont, dans leur grande majorité, fournisseurs de tous les constructeurs sur tous les marchés. Répondant en termes d'organisation et d'avancées technologiques aux défis lancés par une industrie et un produit automobile en mutation profonde et accélérée ces dernières années, les plasturgistes automobiles constituent l'une des principales composantes de la famille des équipementiers automobiles regroupés au sein du Comité de Liaison des Industries Fournisseurs de l'Automobile (CLIFA), dont le GPA est membre fondateur.

Le GPA a acquis, depuis sa création, une représentativité et une expertise reconnue dans la profession par les Pouvoirs publics français et les instances européennes. A ce titre, le GPA a vocation à regrouper au sein de l'organisation professionnelle plasturgie l'ensemble des fournisseurs plasturgistes, et notamment les PME, qui ont choisi d'être acteurs d'une chaîne de valeurs particulièrement exigeante, celle de l'automobile. La plupart d'entre eux ont la particularité de concevoir et produire des ensembles complexes.

Le GPA a pour mission première d'assurer la représentation anonyme et collective des membres vis-à-vis de leurs fournisseurs, mais aussi vis-à-vis de leurs clients constructeurs d'automobiles, dans le but de promouvoir et de défendre les intérêts des entreprises du secteur.

Le GPA constitue la plate-forme de contacts et de services à disposition de la chaîne de valeurs des fournisseurs généralistes et spécialistes pour les informer et les conseiller à l'occasion de rencontres qu'il organise pour ses membres.

Avec sa filiale GPA Services, organisme de formation agréé, il propose des formations inter-entreprises ou intraentreprises ainsi que des audits sur site répondant aux besoins de ses adhérents.

Enfin le GPA assure la liaison et la coordination avec les autres organisations professionnelles de fournisseurs de l'automobile, la PFA, les Pouvoirs publics et les élus.



Les instances du GPA

Les activités du GPA s'organisent principalement dans le cadre des instances suivantes :

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration assure la gestion de l'organisation professionnelle, définit les orientations et les prises de position du syndicat, en conformité avec sa mission de défense et de promotion des intérêts collectifs des membres.

Composition du Conseil d'Administration juillet 2021 - 2024 :

- Vicente CLIMENT SIMOLDES PLASTICOS France
- Mathieu COUTIER AKWEL
- Patrick FINDELING PLASTIVALOIRE
- Jean-Baptiste HUMANN HELLERMANNTYTON Président du GPA
- François-Xavier LEMASSON EUROSTYLE SYSTEMS Vice-président du GPA
- Christophe MARCEAU PLASTIC OMNIUM IES
- Emmanuel MAUDUIT PLASTITEK
- Luc MESSIEN RE-GAIN+
- Philippe RHOUMY MTS Trésorier du GPA

ADHÉSION

Le Conseil d'Administration du GPA a enregistré l'adhésion des sociétés MTS en janvier 2022 et DOURDIN, NOVARES et STEEP PLASTIQUE en février 2022.



DÉMISSION

Le Conseil d'Administration du GPA a enregistré la démission de FAURECIA en octobre 2021.

COMITÉ DE LIAISON AUTOMOBILE

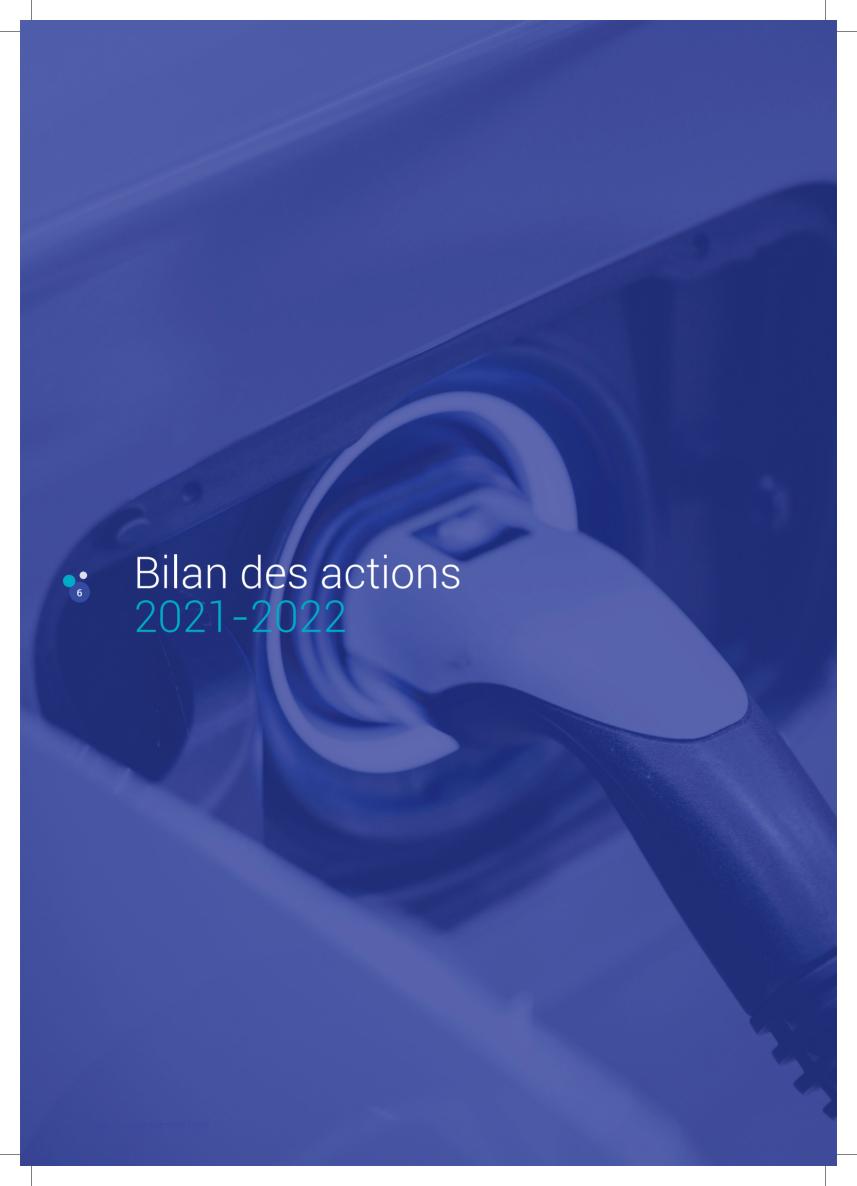
Le Conseil d'Administration travaille en coordination étroite avec le Comité de Liaison Automobile (CLA). Le CLA est un lieu d'échanges et de débats sur les préoccupations et les attentes concrètes des adhérents du GPA. C'est l'occasion pour les dirigeants des sociétés adhérentes d'échanger sur la situation du marché automobile, les changements de modèles économiques des donneurs d'ordre ou encore les évolutions règlementaires nationales et européennes.

Le CLA traite de thèmes, qui peuvent ensuite être approfondis au sein des commissions techniques (Commission Ressources humaines, Commission Matières premières, Commission Innovation, Commission QHSE...).

Le Conseil d'Administration et le CLA se sont réunis le 30 septembre et 16 décembre 2021, et les 17 février et 13 avril 2022. Des réunions de crise en lien avec la situation de la filière automobile se sont également ajoutées à ce calendrier.

LES PERMANENTS DU GPA À VOTRE SERVICE

Christine RAMPIN - Déléguée générale
Florence CHAUVET — Déléguée générale adjointe
Amaury CORNILLEAU - Responsable technique et commercial
Moez BEN AHMED — Consultant-Formateur
Isabelle CHEMIN - Assistante de direction



Les actions du GPA en faveur de l'automobile



A. ACTIONS POUR LE COMPTE DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE

Relations avec les Pouvoirs publics

- → En lien avec la crise sanitaire et économique liée à la COVID-19, les représentants du GPA ont poursuivi, en direct ou via la PFA (Plateforme de la Filière Automobile), des échanges avec les Pouvoirs publics et suivi le déploiement des plans de relance et de résilience en fournissant communication et aide régulières à ses adhérents.
- → Dans le contexte de hausse des prix des matières premières et de l'énergie, le GPA a été sollicité par la DGE afin de faire des points réguliers sur les difficultés rencontrées par les équipementiers plasturgistes automobiles.

A ce titre, le GPA et Polyvia ont saisi la Ministre déléguée à l'Industrie de ces sujets et ont été auditionnés en janvier 2022 dans le cadre de la mission Darmayan sur la contractualisation en matière d'approvisionnement en énergie pour l'industrie en France.

→ Dans le cadre de la crise ukrainienne, le GPA a participé à la « task force » mise en place par la PFA avec les représentants de la DGE pour mesurer et accompagner en temps réel les impacts de la guerre.



Réunions spécifiques de crise

- → Des réunions spécifiques ont été organisées avec les adhérents pour permettre d'adapter, au mieux et de façon agile, l'aide que le GPA apporte à ses adhérents sur les sujets d'actualité :
- Discussions avec les constructeurs sur les EDI et répercussion de la hausse des coûts (matières premières, énergie et transport) ;
- Difficultés de trésorerie et actions à relayer vers Bercy ;
- Crise ukrainienne et ses impacts;
- Nouvelles conditions d'achat et de garanties de Stellantis.

Séminaire stratégique du GPA

→ En juillet 2021 et pour poursuivre le séminaire entamé en juin, les administrateurs et permanents du GPA se sont retrouvés afin de partager leur vision stratégique et définir les actions prioritaires pour le syndicat pour les 5 ans à venir.

Les chantiers prioritaires ont été définis au titre de 4 :

- Le développement de GPA Services, organisme de formation filiale du GPA, permettant d'accroître l'offre de services :
- Le financement du GPA visant à pérenniser le syndicat;
- Le positionnement du GPA pour conforter celui-ci dans son écosystème ;
- Le rayonnement du GPA pour déployer le syndicat à l'international en initiant un premier chantier au Maroc.

Actions en partenariat avec Polyvia, syndicat professionnel de la filière plasturgie et composites

- → Le GPA a collaboré activement aux Commissions Pôle Automobile et Mobilités permettant d'avoir un regard croisé avec CARA (European Cluster for Mobility Solutions), IPC (Centre technique et industriel de la plasturgie) et Polyvia en participant à deux webinaires :
- « Enjeux et Impacts des nouvelles motorisations pour les plasturgistes », le 19 octobre 2021 ;
- « Véhicule autonome, quelles réelles perspectives ? », le 29 mars 2022.
- → Le GPA a participé à une étude prospective menée par Polyvia et CARA sur les métiers de la filière plasturgie en Auvergne-Rhône-Alpes.
- → Enfin le GPA est intervenu lors de la journée filière plasturgie de Polyvia le 1^{er} décembre 2021 réunissant de nombreux acteurs de la filière automobile.

Participation à l'étude Alix Partners « Accompagner la filière automobile dans la transition énergétique, connectée et partagée »

→ Le GPA a contribué à l'étude multisectorielle PFA / Alix Partners visant à évaluer l'impact de la transition vers la mobilité électrique, connectée et partagée sur l'ensemble de la filière automobile.

Cette étude a permis d'entrevoir la situation de la filière automobile à l'horizon 2030, en fonction des révolutions technologiques en cours.



Un focus sur l'impact pour la plasturgie automobile a été présenté, les conclusions ont permis de donner un éclairage à l'horizon 2030 permettant d'alimenter la réflexion et la stratégie propre à chaque entreprise en fonction de son positionnement produit.

B. RELATIONS AVEC LES DONNEURS D'ORDRE

Réunions dans le cadre du Code de Performance et de Bonnes Pratiques (CPBP)

→ Après avoir signé un Nouveau Code de Performance et de Bonnes Pratiques le 6 novembre 2020 au titre de la Charte d'engagement sur les relations entre clients et fournisseurs de la filière automobile, les parties prenantes -grands équipementiers, organisations professionnelles dont le GPA, Renault et Stellantis- se réunissent trimestriellement dans le cadre du Comité de suivi de la PFA.

Ces réunions régulières favorisent le dialogue et apportent des solutions sur les sujets d'actualité tels que la crise des semi-conducteurs, les EDI, la crise ukrainienne ou encore la hausse des matières premières, de l'énergie et du transport.

Animation du groupe de travail Emballage

→ Dans le prolongement de la publication du CPBP, un groupe de travail composé de représentants des équipementiers et des représentants de Renault et Stellantis a abouti à la publication en avril 2021 d'un document - l'Annexe A du Code de Performance et de Bonnes Pratiques - fixant un cadre général et neutre pour la gestion de la boucle logistique, notamment la gestion des emballages durables.

Dans le prolongement des échanges, douze pistes d'amélioration continues ont été identifiées et priorisées.

Elles ont donné lieu à un nouveau groupe de travail réunissant équipementiers et constructeurs. Ce GT, copiloté par le GPA et GALIA, s'est réuni à plusieurs reprises lors de journées de travail. Les thématiques traitées au cours de l'année passée ont permis d'échanger sur les sujets suivants

- Règles de chiffrage des emballages en phase RFI/RFQ;
- Règles d'acquisition des emballages standards ;
- Respect des procédures PackMan et MyPack et approche collaborative ;
- Evolution à venir des outils de gestion clients (Packaging Management Systems);
- Gestion des emballages en fin de vie ;
- Traitement des claims emballages;
- Gestion des claims tripartites.

Négociations avec Renault et Stellantis sur la programmation des volumes et la hausse des coûts des matières premières, de l'énergie et du transport maritime

→ Sous l'égide du CLIFA - Comité de Liaison des Fournisseurs de l'Automobile - et face à la pénurie de semi-conducteurs, les « stop and go », la hausse du coût des matières premières, de l'énergie ainsi que du transport maritime, de nombreuses réunions se sont tenues tout au long de l'automne et de l'hiver 2021 et premier trimestre 2022 pour tenter de parvenir à des solutions avec les constructeurs.

Le GPA a participé aux réunions respectives avec Renault et Stellantis aux côtés des représentants des syndicats adhérents du CLIFA – FIEV, FFC, FFF, FIM, GPA et SNCP -.

Elles ont notamment permis des avancées sur le sujet des EDI avec une plus grande transparence et une mise à jour régulière de ceux-ci.

→ Concernant la hausse des coûts, un accord Stellantis relatif aux « Solutions pour traiter les demandes de modifications des prix d'achats contractualisés au regard des facteurs inflationnistes » a été obtenu le 13 mars 2022.



Cet accord définit des principes généraux permettant de mettre en place un mécanisme d'indexation du prix des matières et de considérer les demandes des fournisseurs liées aux autres facteurs inflationnistes (énergie, transport...).

Nouvelles conditions générales d'achats (CGT) et nouvelles conditions de garanties (Warranty Terms) de Stellantis

- → En dépit de discussions ouvertes depuis 2019, Stellantis a publié sur son portail B2B en janvier 2021 de nouvelles conditions générales d'achat et de garantie dont certaines dispositions sont contraires aux principes édictés dans le Code de Performance et de Bonnes Pratiques de 2020.
- → Saisine de la CEPC

Les discussions n'ayant pu aboutir, le GPA et les différents syndicats membres du CLIFA ont saisi la Commission d'examen des pratiques commerciales afin d'obtenir un avis sur la conformité du contenu des documents contractuels de Stellantis. Celle-ci n'a pas encore rendu son avis.

C. ACTIONS DE LOBBYING

Participation active au Club Parlementaire Automobile & Mobilités

→ Le GPA est membre du club parlementaire Automobile & Mobilités co-présidé par les députés Julien Dive (Député de l'Aisne) et Frédéric Barbier (Député du Doubs), et à ce titre est en mesure d'intervenir sur des sujets en lien avec la plasturgie.

Global Compact France - Nations Unies

→ Le GPA est membre de Global Compact France, un mouvement initié par les Nations-Unies.

Global Compact France est un réseau de 1000 entreprises s'engageant à concilier Développement durable et performance économique.



D. ACTIONS DU GPA EN FAVEUR DE L'INNOVATION

Dans le cadre des matinées de l'innovation du GPA, ce dernier a organisé 2 conférences techniques sur les sujets suivants :

- **a. « Touch Sensity L'innovation qui fait parler les matériaux »** : présentation d'une technologie qui rend les matériaux et les objets sensibles aux interactions physiques, le 8 octobre 2021.
- **b. « Du HFO au H²O L'utilisation de l'eau comme fluide réfrigérant »** : présentation d'une nouvelle technologie pour la production de froid industriel, répondant aux exigences du Règlement Européen F-GAS et permettant de réaliser des économies d'énergie, le 17 décembre 2021.

E. ACTIVITÉS DES COMMISSIONS TECHNIQUES DU GPA

Commission Ressources Humaines



- → Les sujets suivants ont particulièrement été relayés cette année :
- L'accord jours enfants malades signé le 30 juin 2021
- L'accord de salaires dans la plasturgie L'arrêté d'extension de l'accord salaires plasturgie du 30 juin 2021 a été publié au JO le 10 décembre 2021 pour s'appliquer à partir du 12 décembre 2021.

Par ailleurs, un nouvel accord sur les salaires dans la plasturgie a été signé le 16 mars 2022, applicable à compter du 1^{er} juin 2022 sachant que les 3 premiers coefficients ont été impactés par la revalorisation du SMIC du 1^{er} mai.

Les organisations syndicales réunies lors de la dernière réunion de la CMPPNI du 19 mai ont souhaité une revalorisation de l'ensemble de la grille, et pas seulement des premiers coefficients, qui se traduise dans un nouvel accord autonome et non un avenant à l'accord du 16 mars 2022. Les discussions reprendront dès le 14 juin sur ce sujet.

- L'activité partielle longue durée (APLD)

Des négociations sont en cours pour trouver un accord avec les organisations syndicales sur un avenant à l'accord APLD en lien avec le décret du 8 avril 2022.

→ SVP social et juridique

Afin d'accompagner au mieux ses membres, le GPA propose un SVP social et juridique (Convention collective, droit du travail, droit des affaires) gratuit pour les adhérents du GPA.

Commission QHSE

- → La Commission QHSE s'est réunie à trois reprises : le 7 octobre 2021, les 25 janvier et 26 avril 2022. Les membres de la commission ont échangé sur les évolutions réglementaires HSE, les normes de systèmes de management et les difficultés rencontrées sur les aspects QHSE dans le cadre de la crise du COVID-19.
- Trois webinaires techniques ont été déployés dans le cadre de la Commission QHSE ainsi qu'un groupe de travail sur l'impact carbone des produits et des organisations :
- Webinaire « Certification des systèmes d'information de quoi parlons-nous ? De l'ISO 27001 au TISAX, exigences de ces normes et bonnes pratiques », le 9 décembre 2021 ;
- Webinaire « Restitution de l'analyse comparative entre les référentiels d'audits des processus de fabrication FIEV 2.0 VDA 6.3 et CQI23 », le 27 janvier 2022 ;
- Webinaire GPA sur le Benchmark de logiciels AMDEC, le 3 juin 2022.
- → Lors de chaque Comité de Liaison Automobile et de chaque Commission QHSE, les membres du GPA bénéficient d'informations sur les évolutions réglementaires et normatives.

F. ACTIONS DU SERVICE QHSE

Accompagnement individuel des adhérents en matière QHSE

→ Les adhérents bénéficient d'un SVP QHSE.

Création d'un groupe de travail technique « Impact Carbone »

→ Dans le cadre de la commission QHSE, un GT technique « Impact carbone » a été lancé en janvier 2022. Ce GT permet de répondre à un certain nombre d'interrogations dans le cadre de l'analyse des émissions de GES d'une organisation et/ou d'un produit, et la mise en place d'une stratégie carbone.

Ce GT propose notamment d'organiser le passage en revue des initiatives existantes, l'analyse des demandes clients, la mutualisation du RETEX adhérents et de fournir une réflexion sur les approches méthodologiques à avoir en la matière.

Ce groupe s'est réuni à trois reprises : les 27 janvier, 10 mai et 21 juin 2022.

Participation aux travaux de la feuille de route de décarbonation de la filière automobile

→ La loi dite « Climat et résilience » promulguée en août 2021, établit dans son article 301 qu'au 1er janvier 2023 au plus tard, pour chaque secteur fortement émetteur de gaz à effet de serre, une feuille de route sera établie de manière concertée entre les Pouvoirs publics et les acteurs économiques. Elle permettra de concevoir et de coordonner les actions à mettre en œuvre par chacune des parties pour atteindre les objectifs climatiques de la France. La PFA copréside les travaux aux côtés des administrations DGE et DGEC et le GPA participe aux groupes de travail.



Impact de la taxonomie européenne sur les entreprises de la filière automobile

L'entrée en vigueur de la taxonomie oblige les industriels à s'adapter. Pour ce faire, l'ARIA Hauts-de-France et le GPA ont organisé le lundi 30 mai un after-work dont le thème était « Comment le verdissement de vos entreprises contribue à leur pérennité ? ».

Cette réunion a permis de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les exigences de la taxonomie?
- Grands groupes, ETI, PME, TPE: guels impacts pour mon entreprise?
- Quelles opportunités puis-je tirer de cette obligation pour mon entreprise ?
- Quels sont les nouveaux business pour l'industrie automobile?

G. OUTILS DE COMMUNICATION DU GPA

- → « La Lettre du GPA » est une lettre d'information mensuelle envoyée à l'ensemble des adhérents. Elle comprend des données économiques et sociales ainsi que des informations sur la vie interne du GPA.
- → « Plastiques Flash Affaires » est une newsletter mensuelle qui comprend des offres de cessions d'entreprises.
- → « Mercuriales des prix matières » est une lettre mensuelle sur le prix des matières plastiques.
- → « La Lettre HSE² du GPA » est une lettre de veille réglementaire Hygiène Sécurité Environnement diffusée mensuellement aux adhérents.



→ Site Internet du GPA

Le site <u>www.autoplasticgate.com</u> offre des informations sur les activités du GPA, les sociétés adhérentes, la filière automobile, les mesures de soutien aux entreprises et permet aux adhérents, via l'Extranet, d'accéder à des informations spécifiques.

Les actions de GPA Services, filiale formation de GPA



GPA Services a obtenu la Certification Qualiopi le 26 septembre 2021 pour 3 ans dans la catégorie Actions de formation

→ Référentiel national unique, Qualiopi est une certification qualité permettant aux entreprises de bénéficier de fonds publics ou mutualisés pour la formation de leurs salariés. Cette certification vient récompenser l'engagement pris par GPA Services depuis de nombreuses années d'offrir un service de qualité à ses clients.



La certification qualité a été délivrée au titre de la certification d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

Formations délivrées

- → GPA Services a effectué des prestations en entreprises sur des sujets tels que : Diagnostic SME, Mise à jour étude ATEX, Audit de processus selon la norme VDA 6.3, Comprendre et maîtriser les applications du règlement REACH dans la plasturgie...
- → Il a délivré un certain nombre de formations sur les thèmes : IATF 16949/ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001, ISO 50001, Réglementation hygiène sécurité, Accompagnement à la réalisation du bilan carbone d'une entreprise, Responsabilité juridique des managers en termes de SSE.



- → En 2022, le catalogue des formations a été élargi à de nouveaux thèmes tels que : Diagnostic fuite GPI selon les exigences du décret n° 2021-461 du 16 avril 2021, Assistance à la réalisation d'un dossier de porter à connaissance d'un dossier de déclaration ICPE...
- → Au total de juin 2021 à juin 2022, ce sont 100 stagiaires qui ont été formés sur 29 jours de formation et 29 jours de prestations en entreprises ont également été vendus.

Les adhérents du GPA





















































